



Largué sans preuve

Par banamich

Bonjour j'ai 25 ans, j'avais 20 ans lorsque j'ai rencontré monsieur X âgé de 45 ans, j'ai commencé à avoir une aventure avec lui. Comme j'étais dans la rue il s'est proposé de payer mon loyer ce qu'il faisait depuis 5 ans. Alors qu'il est arrivé chez moi sans prévenir et qu'il était censé être en province il m'a trouvé en compagnie d'une personne (je ne vais pas vous détailler ce que l'on faisait vous l'aurez compris) . Depuis ce jour il m'a largué et ne veut plus me reparter. Il a arrêté depuis deux mois de me faire le virement pour le loyer sur mon compte ainsi que de me faire livrer mes courses de nourriture deux fois par mois comme il le faisait depuis 5 ans. Quels sont mes recours pour lui imposer qu'il continue à régler ces sommes sachant que nous ne sommes pas mariés . Il n'a aucune preuve que je l'ai trompé . J'ai lu sur internet que si on versait une somme pendant plus de trois mois cela pouvait être considéré comme un usage. Merci de votre aide